



Première conférence :

Sommet de chefs d'État et de Gouvernement :



Lignes d'actions sur la coopération entre
l'Union Européenne et la CELAC.

* * *

Sommaire

- I) Introduction
- II) Historique
- III) 1. social
 - 2. économique
 - 3. politique
 - 4. environnement
- IV) Controverses et Obstacles
- V) Conclusion
- VI) Sitographie

* * *

I) INTRODUCTION

Comme le rappelait Edouard Glissant, grand écrivain antillais, "La créolisation, c'est un métissage d'arts, ou de langages qui produit de l'inattendu. C'est un espace où la dispersion permet de se rassembler, où les chocs de culture, la disharmonie, le désordre, l'interférence deviennent créateurs." La créolisation est un phénomène extraordinaire qui a eu lieu en Amérique Latine au moment de sa colonisation. Elle a abouti à la création d'une culture ouverte, riche et diverse qui s'est perpétué jusqu'à nos jours dans tous les domaines artistiques, à travers la musique, la littérature, la peinture et le cinéma. La créolisation est ainsi à l'origine des fortes relations historiques et culturelles qui lient l'Europe, les pays de l'Amérique Latine et les Caraïbes indéniablement.

Le brassage culturel entre ces deux régions du monde a été à l'origine de relations entre l'Europe et les pays de l'Amérique Latine et de Caraïbes dans tous les domaines, qui se sont développées au cours de l'Histoire, mais dont le dynamisme peut être parfois moins intense aujourd'hui.

Une coopération efficace entre les états membres de l'Union Européenne et les pays de l'Amérique Latine est essentielle pour renforcer et entretenir ces relations historiques, commerciales, migratoires et culturelles entre les deux parties. La nécessité de renforcer ces liens de coopération est au coeur du sommet EuroLat qui se déroulera au cours de la modélisation EuroMad 2020 où le but sera d'aboutir à un document de coopération visant à l'accroissement des échanges de façon à créer des synergies qui seront d'autant plus bénéfiques pour les deux continents.



L'UE et la CELAC (Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes) représentent 61 pays, soit environ un tiers des membres de l'ONU, et plus d'un milliard de personnes, soit 15 % de la population mondiale. Depuis 2018, les relations avec la CELAC se sont renforcées et justifient ce sommet international pour consolider le multilatéralisme et renforcer la coopération entre les deux parties.

(Pour plus d'information sur les relations UE-CELAC nous vous encourageons de visiter le site suivant:

<https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/international-ministerial-meetings/2018/07/16-17/>)

Ces sommets entre l'Union Européenne et la CELAC permettent de resserrer les liens entre les deux parties et d'aborder des questions qui figurent au rang des préoccupations bi-régionales et internationales. Les débats doivent continuer de porter sur des thèmes centraux tels que le développement, l'accroissement du libre-échange, la démocratie et les Droits de l'homme, le renforcement des Etats de droit, la coopération migratoire et contre les trafics de stupéfiants, la lutte contre la pauvreté, la promotion de la cohésion sociale, de l'innovation et des technologies, ou encore l'environnement et le changement climatique.

* * *

II) UN PEU D'HISTOIRE

Tout d'abord, afin de mieux appréhender notre sujet, il faut prendre en compte que les Caraïbes et notamment la Jamaïque ne se sentent pas toujours latino-américaine, la CELAC comprend donc une forte majorité de pays de culture latine, mais pas uniquement..

Une délégation de la CEE au Venezuela est établie en 1977 en tant que première délégation européenne sur le continent sud-américain. C'est à partir de ce moment que les relations institutionnelles entre l'Europe et l'Amérique du sud commencent à se renforcer, ouvrant le chemin pour l'installation de plusieurs délégations européennes dans presque la totalité des pays de la région. Ces délégations européennes à l'étranger se chargent de renforcer le dialogue politique entre l'UE et les pays de l'Amérique latine par rapport à plusieurs thèmes d'intérêt commun.

Les accords entre les deux régions se font à travers les relations et les négociations entre l'UE et la CELAC (Communauté d'États Latino-Américains et Caraïbes)

Le premier sommet entre l'Union européenne, l'Amérique latine et les Caraïbes, qui s'est déroulé à Rio de Janeiro en juin 1999, a débouché sur un «partenariat stratégique birégional». Il y a évidemment eu d'autres sommets UE-CELAC par la suite comme en 2015 à Bruxelles. Lors de ce sommet se sont réunis 62 dirigeants de l'UE et de la région Amérique latine et Caraïbes, parmi lesquels plus de 40 chefs d'État ou de gouvernement. Les dirigeants des deux régions ont adopté deux déclarations et un plan d'action UE-CELAC révisé. Plusieurs domaines d'action ont été classés comme prioritaires. C'est le cas de la migration, l'égalité homme-femme, les technologies, la sécurité... C'est cet esprit que le sommet EUROLAT MADRID 2020 de l'Euromad souhaite renforcer.

(Pour aller plus loin, voici la déclaration et le plan d'action qui ont été définis : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2015/06/11/eu-celac-summit-brussels-declaration/>)

Il est à souligner aussi que l'UE est même présente territorialement dans la région à travers les Régions Ultra Périphériques, voire les territoires associés comme Saint Martin. L'UE entretient des relations avec les différentes régions latino-américaines. Outre celle avec la CELAC, les négociations de l'Union européenne se déclinent aussi en fonction des organisations économiques régionales:

Amerique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, et Panamá)

En juin 2012 est signé l'Accord d'association (AA), entre l'UE et plusieurs pays tiers. Cet accord a notamment permis de libéraliser le commerce de produits industriels et de la pêche.

Comunidad Andina (Bolivia, Colombia, Ecuador et Perú)

Depuis la formation de ce groupe, en 1969, l'UE maintient une relation forte avec la Comunidad Andina et plusieurs accords commerciaux ont été signés.

Mercosur - mercado común del Sur - (Argentina, Brasil, Paraguay, Uruguay, Venezuela)

Depuis sa création en 1991, cette organisation régionale, très puissante en Amérique latine, a beaucoup négocié avec l'Union européenne. La Commission Européenne a souvent manifesté son intérêt d'établir des relations économiques étroites avec le Mercosur. Néanmoins, récemment, les négociations en cours se sont ralenties. Il est important de retrouver les bases d'un entendement mutuel sur l'ensemble des enjeux de la région, ce à quoi peut aider ce sommet Eurolat.

L'espace caraïbe - comunidad del caribe Caricom (Bahamas, Haïti, Jamaïca, Barbados, Cuba, República Dominicana, etc...)

Traditionnellement, l'UE a maintenu de fortes relations avec l'espace Caraïbe, dues à la présence coloniale de plusieurs pays européens dans cette région, et plusieurs, surtout la France, y sont encore présents à travers des régions d'outre-mer. Les relations entre ces deux régions sont structurées à travers plusieurs cadres institutionnels, dont les plus importants sont l'Accord de Cotonú, signé en 2000 avec 79 pays d'Afrique, du Caraïbe et du Pacifique, et l'accord d'association économique UE-Cariforum, signé en 2008.

Finalement, certains accords avec des pays en particulier et l'UE existent aussi, comme c'est le cas pour le Mexique, le Brésil, le Chili et Cuba (des relations que nous vous encourageons à explorer si vous êtes chef d'état d'un de ces pays. Voici un site dans lequel vous pouvez trouver quelques informations sur les accords avec des pays en particulier:

<http://www.europarl.europa.eu/factsheets/es/sheet/176/america-latina-y-el-caribe>)

* * *

III) PANORAMA SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ESPACE CELAC

1) SOCIAL

A. Éducation

L'éducation est un thème fondamental. Par conséquent, la lutte contre l'augmentation du taux d'analphabétisme est une priorité immédiate. Dans les pays développés, comme la France, le taux d'analphabètes est en moyenne inférieur à 1% alors qu'en Amérique latine, près de 35 millions de personnes de plus de 15 ans ne savent ni lire ni écrire, soit une moyenne de 10 %. Ce chiffre double au Honduras, au Salvador et au Nicaragua, il triple au Guatemala et s'élève à 50 % en Haïti, tandis qu'il est d'approximativement 4 % à Cuba, en Argentine et en Uruguay. La situation en Amérique Latine même si étant hétérogènes, la plupart des régions doivent faire face au problème d'éducation tout en réduisant les inégalités entre sa population. Néanmoins, la situation s'améliore puisque que l'analphabétisme chez les jeunes est considérablement plus faible que chez les adultes.

L'éducation a toujours été reconnue comme un facteur décisif pour le développement humain en raison de son incidence sur la vie politique, sociale, culturelle, économique, et démocratique du pays. C'est pour cette raison que des programmes de coopérations entre l'Amérique latine et l'Union Européenne autour de ces questions sont mis en place. Par exemple, il y a eut de 2005 à 2010 un projet baptisé EUROSociAL.

B. Infrastructures

En Amérique latine comme ailleurs, l'accès aux infrastructures est essentiel pour améliorer la qualité de vie et le développement du pays. Dans les villes, qui abritent la grande majorité de la population, les infrastructures contribuent à réduire la pauvreté en améliorant l'accès aux services de base, mais aussi aux connaissances, aux possibilités d'emploi... Par conséquent, il faut améliorer les infrastructures des grandes villes sans pour autant évidemment oublier les lieux plus reculés.

Cependant, les infrastructures en Amérique Latine doivent relever un grand défi: être durables. Chaque année, les catastrophes naturelles coûtent 2 milliards USD à l'Amérique latine, sans compter les pertes en vies humaines. Par exemple, en avril 2017 en Colombie, des coulées de boues provoquées par la pluie ont coûté la vie à plus de 250 personnes. Plus que jamais, des infrastructures de qualité sont essentielles pour la sécurité de chacun mais aussi pour réduire les dégâts et donc le coût total de chaque catastrophe naturelle. , L'UE doit devenir un partenaire plus solide encore et à travers l'expérience de ses entreprises nouer des partenariats d'investissements dans ce domaine.

C. Flux migratoires

Sur le plan des flux migratoires, il convient de relever l'inversion des courants migratoires traditionnels. L'Amérique latine n'est plus aujourd'hui une terre vers laquelle se dirigent les Européens pour commencer une vie nouvelle. C'est le contraire qui est vrai. Les flux migratoires de l'Amérique latine et des Caraïbes vers l'Union européenne ont

considérablement augmenté ces dernières années : 100 000 Équatoriens vivent aujourd'hui en Espagne... Évidemment, il y a des exceptions : après la crise des années 2007/2008 de nombreux jeunes européens sont partis en Amérique. Globalement, 85 % des migrants européens vers l'Amérique latine et les Caraïbes viennent d'Espagne : environ 154 000 en 2012, contre un peu plus de 7 000 en 2008, date de début de la crise.

La question migratoire est un thème central pour l'Europe qui veut contrôler de plus en plus ces flux et veut les limiter. Pour cela, la coopération active avec les Etats de la région est fondamentale.

D. Condition de la Femme

Encore aujourd'hui, les inégalités entre hommes et femmes persistent. Les droits fondamentaux de la femme sont souvent restreints : emprisonnées pour avoir avorté, forcées à garder un enfant issu d'un viol, acculées au suicide... D'ailleurs, les chiffres de femmes tuées par leurs maris sont affolants ! Il est de même pour le nombre de viols... Surtout qu'en Amérique Latine on dénombre que 5 % les cas de viols qui font l'objet d'une plainte et qui après en plus n'aboutissent souvent à rien. Au Pérou par exemple, il a fallu attendre 1997 pour que la législation change. En effet, jusqu'alors le délit de viol était excuser s'il était suivi d'un mariage.

Cependant, de plus en plus de mouvements naissent pour améliorer la condition de la femme. En mai 2015, Chiara Páez, une jeune Argentine de 14 ans qui était enceinte, fut assassinée par son partenaire qui ne trouva pas mieux à faire que de l'enterrer dans le jardin de ses grands-parents. Après cette tragédie le mouvement #NiUnaMenos est né. Malheureusement, les militantes qui ont comme objectif l'égalité entre les sexes font souvent l'objet de tortures, menace de mort, assassinats... C'est le cas notamment de la tragique histoire d'Elisa Zepeda Lagunas militante des droits des femmes qui est malheureusement qu'une parmi d'autres.

Evidemment, il y a aussi des inégalités en matière d'opportunités de travail, d'accès à l'éducation, de représentation politique...

Le rôle de la femme dans chaque société est fondamental et permet notamment le développement du pays. Lors de l'UE-CELAC en 2015 la question de l'égalité entre les sexes fut souligné compte tenu de son importance. Les objectifs furent nombreux: la participation des femmes à la vie politique, l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des jeunes filles, y compris la violence sexuelle, l'autonomisation économique des femmes ainsi que leur participation au monde du travail et à tous les processus de prise de décision... Il nous faut être encore plus ambitieux et innovants dans ce combat central du XXIème siècle.

2) ÉCONOMIQUE

A. Accords commerciaux entre l'UE et les pays de la région

Un accord commercial MERCOSUR-UE fait en sorte que cette communauté commerciale américo-latine passe d'être un bloc intraregional à faire partie de la plus grande zone commerciale du monde, celle de l'Union européenne. C'est grâce à ce traité de libre échange que maintenant presque la totalité des pays latino américains ont un accord

d'association avec l'UE. Pourtant, cet accord si important n'est signé qu'en 2019, après de longues années de négociations et d'obstacles. Il est aujourd'hui en situation de suspension.

Les discussions d'un accord entre les régions commencent en 1999, lors d'une réunion à Rio de Janeiro. Le but d'un tel accord est d'éliminer les barrières de tarifs, afin de libéraliser un 90% du commerce entre les deux blocs. Cependant, pendant les années 2000 la réalisation de l'accord n'avance pas, avec plus de dix tours de négociations. Chaque année, et dans plusieurs villes, les chefs d'états et les ministres se réunissent pour arriver à un accord mais plusieurs obstacles freinent les négociations. Par exemple, le 21 février 2011, les représentants du MERCOSUR et de l'Union Européenne se réunissent dans la capitale de Paraguay, Asunción, sans pouvoir signer un accord. Pendant que l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie sont d'accord avec les conditions, la France et l'Irlande manifestent leurs désaccord, à cause de questions agricoles.

Ce n'est qu'en 2019, le 28 juin, avec Mauricio Macri comme président du Mercosur, qu'est signé un accord d'association stratégique entre le Mercosur et l'Union Européenne. Après toutes ces années de négociation, arriver à un accord si complexe s'est fait grâce à la créativité des ministres. C'est quand on a commencé à parler de valeurs communes plutôt que de pourcentages de tarifs ou de parts de marché, que les choses ont pris forme. Par exemple, le dernier obstacle, celui de l'oppositions agricole de certains pays comme la France, s'est négocié avec des engagements environnementaux plutôt que des frais matériels ou des prix. en effet, comme dit Rebeca Grynspan, secrétaire générale ibéro-américaine, dans un article de El País, "pudieron más los valores que nos unen que los intereses que nos separan". Cependant, l'accord Mercosur-UE de libre échange est suspendu.

<https://www.capital.fr/economie-politique/le-traite-de-lue-avec-le-mercosur-ne-ser-a-pas-ratifie-ministre-1349046>

(Nous vous encourageons à chercher des accord précis entre l'UE et le pays dont vous êtes chef d'état, ainsi que les domaines qui ont posé le plus de problèmes comme l'agriculture. Si vous êtes chef d'état d'un pays européen il convient aussi de chercher des accords bilatéraux possibles ou en quoi les accords globaux affectent votre pays en particulier)

3) POLITIQUE

A. Perte de confiance dans les institutions politiques

On constate une perte de confiance des citoyens dans toutes leurs institutions, en particulier, dans les institutions politiques, ce qui tient sans doute d'abord à l'inapplication des normes légales.

L'Union européenne est décidée à s'engager plus avant dans l'assistance technique destinée à faire naître des capacités administratives pour créer :

- un état de droit effectif pour consolider les valeurs démocratiques
- Des agences de régulation dotées de pouvoirs réels pour favoriser le développement de la société civile organisée, élément essentiel pour la construction d'un État démocratique.

B. Corruption

En Amérique latine, la multiplication des scandales ayant conduit à l'incarcération ou la mise en examen d'anciens Présidents de tous bords politiques (Brésil, Guatemala, Pérou et Panama, Argentine, etc.), ont mis en lumière l'omniprésence de la corruption. La corruption est un problème politique et économique qui handicape sévèrement le développement et affaiblit la démocratie. Ainsi, la population latino-américaine identifie cette dernière comme étant le 4ème problème le plus important de la région (Latino barómetro 2018). Ce phénomène, profondément néfaste pour l'économie et l'intérêt général, menace ainsi l'intégrité des Etats à tous les niveaux, depuis les policiers jusqu'aux gouvernements.

Les deux sources principales de corruption en Amérique Latine sont l'exploitation du pétrole et du gaz, qui touchent le Venezuela, l'Equateur, la Bolivie et le Mexique particulièrement, et le trafic de stupéfiants où les trois principaux producteurs de cocaïne au monde le Pérou, la Colombie et la Bolivie et le principal trafiquant, le Mexique, sont en tête.

La corruption réduit considérablement le potentiel de croissance latino-américain et accentue les inégalités socio-économiques, elle contribue à l'inefficacité des dépenses publiques, produit une mauvaise allocation du capital humain, altère la libre concurrence, crée un climat désavouant aux investissements directs étrangers, stagne la productivité et engendre une spirale de violence.

Les résultats de la politique anti-corruption dans la région sont encore limités mais commencent à produire leurs effets. La lutte contre la corruption ne peut être remportée que sur le long terme et nécessite l'implication de tous les niveaux de la société, depuis l'État et l'Administration jusqu'à la société civile.

De l'aide internationale de la part de l'Union Européenne est donc nécessaire pour mettre en marche un plan d'action qui renforcerait ces politiques d'anti-corruption ainsi que pour mettre en place des directives visant à démasquer et à sanctionner la corruption dans les pays d'Amérique Latine.

4) ENVIRONNEMENT

A. Dangers du changement climatique et insuffisance de pratiques durables

L'Amérique latine et les Caraïbes abritent une quantité étonnante de biodiversité et de richesses naturelles, ressources qui constituent les fondations de nombreuses économies de la région.

Mais la région est confrontée à des défis importants : plus de 80% de la population vit dans des villes où la pollution de l'air et le transport inefficace sont responsables de problèmes sanitaires et des pertes de productivité. Bien que la région ne soit responsable que d'environ 10% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, elle est très vulnérable

aux effets du changement climatique dont les coûts se sont élevés à environ 100 milliards de dollars en 2015.

Les lagon de la Bolivie sont en train de disparaître. Dans les Andes péruviennes, les glaciers fondent. El Niño, un phénomène météorologique extrême de plus en plus fréquent, a provoqué des inondations en 2017 en Colombie, en Équateur et au Pérou, les personnes touchées se comptaient par milliers.

Harvey, Irma ou Maria au cours de la même année : il y a de plus en plus d'ouragans dans l'Atlantique. La hausse des températures provoque des risques sanitaires en Amérique centrale où la fièvre Zika et la dengue se propagent toujours plus. La déforestation et les récents incendies de l'Amazonie entraînent la perte des forêts et de la biodiversité.

Les lois visant à lutter contre le changement climatique sont positives, déclare M. Pulgar Vidal, mais elles ne sont pas suffisantes : « Les secteurs économiques et de production exigent des actions très concrètes pour réduire les émissions et dans la nouvelle économie du climat, les considérations environnementales ne peuvent être ignorées. » Cela se traduit par des initiatives régionales qui se concrétisent déjà. Des véhicules électriques dans les villes équatoriennes. Quito qui devient l'une des villes les plus durables au monde. Le Chili, la Colombie et le Mexique imposent un prix au carbone.

B. Vers l'investissement et l'utilisation de ressources renouvelables

Ces dernières années, le secteur des énergies renouvelables n'a cessé de croître en Amérique Latine, malgré la chute des cours du pétrole et la crise économique que traverse la région. Dès lors, l'Amérique Latine s'est convertie en l'une des zones les plus attractives au monde pour les investisseurs. Grâce à la baisse des coûts et à l'abondance des ressources naturelles (vent, soleil etc.), les énergies renouvelables sont devenues une alternative crédible aux énergies fossiles. Leur développement est un enjeu majeur en termes de diversification et de sécurisation énergétique. L'avenir du secteur semble donc prometteur.

C. Soutien des défenseurs des droits humains

Marina Navarro, directrice d'Amnesty International au Pérou, affirme que l'Amérique latine est la région où l'on dénombre le plus grand nombre d'assassinats de défenseurs de l'environnement : « 2017 a été la pire année de la dernière décennie. On assiste à un usage excessif de la force. Lorsque les défenseurs des droits font entendre leur voix, ils sont accusés de vouloir s'opposer au progrès et le système pénal est utilisé pour les criminaliser. À ce jour, nous n'avons encore jamais vu une autorité venir à leur défense et il n'existe aucune politique de protection. »

L'Union Européenne vise à soutenir la société civile et les défenseurs des droits humains et de l'environnement, décimés dans plusieurs pays d'Amérique Latine. Il est donc nécessaire d'inclure la protection des défenseurs des droits humains dans les accords et le dialogue politique avec l'Amérique Latine pour assurer que leurs voix soient prises en compte.

* * *

IV) CONTROVERSES ET OBSTACLES AU DIALOGUE POLITIQUE

Il est important de noter que plusieurs pays d'Amérique Latine sont à présent gouvernés par des États autoritaires qui maintiennent un point de vue ferme par rapport à certaines positions internationales.

Des tensions pourraient donc être rencontrées avec plusieurs pays de la région en abordant des thèmes politiques délicats au sein du sommet, dont notamment la corruption et l'environnement.

Aujourd'hui, au lieu de construire l'alliance rêvée par les signataires de la déclaration de Rio de Janeiro, l'Europe et l'Amérique latine risquent de s'éloigner l'une de l'autre en raison d'un manque certain de volonté politique et d'une incapacité à parvenir à définir de manière claire la politique de coopération à mener. Cela fut notamment observable lors des sommets UE-CELAC de Bruxelles en 2015. En effet, si tous les chefs d'État européens ont assisté à ce sommet, du côté latino-américain, quatorze chefs d'État s'étaient fait représenter par des ministres, voire des ambassadeurs, et une délégation n'avait pas envoyé de représentants. Cette attitude est révélatrice des rapports nouveaux qui existent depuis quelques années entre les Européens et les Latino-américains, l'UE ayant perdu son statut de partenaire principal. On observe d'ailleurs que les relations entre l'Amérique latine et l'Asie connaissent un essor sans précédent.

Cependant, tout n'est pas perdu. En 2017, Federica Mogherini, Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, avait même déclaré que l'Union européenne considérait l'Amérique latine comme un partenaire de l'Atlantique Sud capable de remplacer Washington en cas d'éloignement prolongé de ce dernier. Il y a donc un enjeu politique d'envergure à relancer les bases d'une coopération nécessaire lors du sommet de Madrid.

* * *

V) CONCLUSION

On peut donc conclure qu'investir en Amérique Latine peut apporter de nombreux bénéfices à l'UE. Cela pourrait même permettre d'équilibrer sa présence face aux superpuissances comme les Etats-Unis et la Chine. Néanmoins, d'un point de vue moral on peut se demander s'il faut négocier sans condition avec des régimes politiques qui ne partagent pas les mêmes valeurs que ceux qui sont aux fondements de l'Union? De plus, renforcer les liens avec l'Amérique Latine accentuerait des sujets sensibles et polémiques comme l'intervention au Venezuela, l'écologie, etc... C'est tout l'enjeu de notre sommet Eurolat Madrid 2020.

* * *

VI) SITOGRAPHIE:

- <https://www.aljazeera.com/news/2019/01/latin-america-2019-stories-watch-190102132047518.html>
- <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2015/06/11/eu-celac-summit-brussels-declaration/>
- <http://www.europarl.europa.eu/factsheets/es/sheet/176/america-latina-y-el-caribe>
- <https://journals.openedition.org/cal/7484>
- https://www.lemonde.fr/idees/article/2012/09/11/l-amerique-latine-et-la-corruption_1758352_3232.html
- <https://www.equaltimes.org/le-defi-environnemental-de-l?lang=es#.XWfziCTtYIR>
- <https://www.unenvironment.org/regions/latin-america-and-caribbean/our-work-latin-america-and-caribbean>
- https://elpais.com/economia/2019/07/03/actualidad/1562170553_664559.html
- https://es.wikipedia.org/wiki/Acuerdo_comercial_Mercosur-Uni3n_Europea